

Date limite: 31 juillet 2023

PRIX EXCELLENCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce prix est attribué à une entreprise pour souligner ses **hauts standards en développement durable**.
Critère d'éligibilité : Être membre corporatif de l'AEMQ

ÉTAPE 1 : COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE ET COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT

Nom de l'entreprise	_____	Adresse	_____
Représentant (nom, prénom)	_____	Téléphone	_____
Fonction	_____	Courriel	_____

ÉTAPE 2 : JUSTIFICATIFS

Pourquoi pensez-vous mériter ce prix?

Comment s'exprime les hauts standards en développement durable de votre entreprise?

Donnez des exemples de la mise en place et de l'amélioration de vos pratiques. Vous pouvez nous faire parvenir des renseignements supplémentaires à l'adresse courriel ici-bas au besoin :

Nom en lettres moulées

Signature

Date

Veuillez signer ce formulaire et le retourner par courriel à info@aemq.org